

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 59 (1986)

Heft: [8]

Rubrik: Informationen = Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Etat, les communes, les maîtres d'école et les parents

L'idée du coupon scolaire vise à rendre aux parents leur rôle principal dans le choix de la formation de leurs enfants. Le système est simple. Les parents reçoivent pour chaque enfant un chèque de la part de l'Etat. Ils remettent le chèque à la direction de l'école de leur choix, et celle-ci encaisse le chèque auprès de l'Etat. Est-il imaginable d'introduire cette manière de faire dans le Canton?

La question scolaire met en présence quatre autorités fort différentes: l'Etat, les communes, les maîtres et les parents. Le malheur a voulu que les prédécesseurs de l'actuel chef du Département de l'instruction publique et des cultes aient abandonné leurs responsabilités politiques à des experts et des chefs de service issus de milieux pédagogiques. Ceux-ci se sont servi du pouvoir ainsi mis à leur disposition pour imposer aux enseignants et aux parents une conception de l'école et des méthodes qui prétendaient trouver leur justification en elles-mêmes – leur prétendue scientificité, leur originalité, leur modernité, etc. – et non plus dans le fait qu'elles aidaient les parents à préparer les enfants à mener leur vie d'adulte.

On voit les résultats de cette forfaiture: les regroupements scolaires, qui touchent jusqu'aux premières enfantines, disloquent le cadre communal au détriment de la stabilité psychique des écoliers; les méthodes nouvelles – dont l'efficacité n'est pas prouvée – perturbent l'unité familiale en rendant quasi-impossible le contrôle de l'enseignement par les parents; les maîtres d'école courent sans cesse après des méthodes non seulement nouvelles mais constamment renouvelées. Tout le monde y perd, même l'Etat qui, en l'absence d'un enseignement sérieux de l'histoire (chronologique, institutionnelle, littéraire, etc.) et de la géographie vaudoises, touche à la sortie de l'école de parfaits petits citoyens de nulle part.

Essayons d'imaginer une organisation de l'enseignement dans laquelle chacune des quatre autorités joue un rôle conforme à sa nature et à ses possibilités réelles.

La compétence de l'Etat est politique. Il fixe les buts généraux minimaux de l'instruction dans les branches principales, le français bien sûr, les mathématiques probablement, mais aussi tout ce qui touche à la connaissance du pays, y compris les sciences naturelles et l'instruction civique.

Doit-il organiser l'enseignement lui-même? Rien n'est moins sûr. Les conditions concrètes de la vie scolaire sont différentes selon qu'on vit dans une zone de montagne ou de plaine, de campagne ou urbaine, selon que la région est plus ou moins bien desservie par les transports en commun. La démographie joue aussi son rôle: ainsi, de l'avis même de ses partisans, le système de la zone-pilote de Rolle n'était pas extensible à l'ensemble du Canton. Pourquoi donc l'engagement des maîtres ne serait-il pas l'affaire des communes ou, pour les plus petites de groupements de communes? Les erreurs qu'elles commettraient seraient plus faciles à rectifier et ne porteraient pas atteinte à l'ensemble du canton, comme les erreurs des services pédagogiques de l'Etat.

Le maître – ou le directeur d'un groupe de maîtres – serait considéré comme un entrepreneur en enseignement. Le choix des méthodes lui incomberait. Il serait jugé – et son contrat prolongé – en fonction des résultats. Ceux qui prôneraient la méthode Lipp le feraient, enfin, au risque de leur gagne-pain!

La Société pédagogique vaudoise, aujourd'hui groupe de pression idéologique, redeviendrait un syndicat normal, discutant les conventions collectives avec les représentants des communes.

Les parents seraient libres de placer leur enfant dans une autre commune que la leur, charge à celle-ci de rétrocéder un certain montant à celle-là.

En conclusion: à l'Etat, les buts généraux; aux enseignants, les techniques et les méthodes; aux communes, la mise en œuvre; aux parents, premiers responsables des enfants, le choix.

L'idée du coupon scolaire va dans le même sens qui est de restituer à chacun son rôle plein et entier. Peut-être sous-estime-t-elle le rôle capital que pourraient jouer les communes dans notre pays. C'est à discuter.

Pour l'instant, l'idée n'est pas mûre. Preuve en est le manque d'intérêt général rencontré par la motion Santschi* qui faisait, bien modestement, un pas dans ce sens. Elle est d'autant moins mûre que le système suppose la suppression des structures actuellement en voie de mise en place dans l'école vaudoise. Ce n'est pas le moment. M. Cevey a montré sa volonté d'instaurer une période de calme et d'enracinement. Après vingt années de folies réformatrices, rien de plus nécessaire. Pour ses structures, sinon pour tous ses programmes, l'école vaudoise a besoin d'une génération de convalescence.

Il ne faudra pas moins de temps aux partisans du coupon scolaire pour préparer le terrain.

Olivier Delacrétaz

* Le député écologiste au Grand Conseil vaudois Pierre Santschi a déposé, au cours de l'été 1984, une motion demandant d'étudier le moyen de faciliter, par des défalcatons fiscales, l'accès aux écoles privées de notre canton. Il y a effectivement une injustice dans le fait que les parents qui placent leurs enfants dans des écoles privées paient en quelque sorte deux fois l'écolage.

La Nation, 24. 5. 86

Tschernobyl bedeutet mehr als ein Unglück

Die Atomkraftwerkkatastrophe von Tschernobyl ist mehr als ein Unglück. Sie bedeutet eine Zäsur in der Geschichte der Energieversorgung; denn mit diesem Unglück von kontinentalem Ausmass wurde die Verletzlichkeit der Grosstechnologie der ganzen Welt drastisch vor Augen geführt. Die Folgen radioaktiver Verstrahlung werden uns noch Jahre über den Unfall hinaus beschäftigen. Wir alle, die wir den Energieverbrauchszuwachs zulassen und durch unseren energieintensiven Lebensstil mitverursachen, machen uns mitschuldig. Die Hoffnung auf eine bloss technische Lösung der Energie- und Umweltfragen wird sich als Illusion erweisen.

Die Senkung des Energieverbrauchs ist die naheliegendste Alternative. Dies allerdings verlangt ein *Umdenken* und eine *Verhaltensänderung*. Eingeschlagene Wege verlassen mag hart sein. Es löst Angst aus und braucht deshalb besonderen Mut: «Die Wende, um die es heute geht, greift tief in unser Menschenbild ein und mutet uns eine umfassende Auseinandersetzung mit unserem geschichtlichen Erbe auf allen Ebenen zu. Die Wiederentdeckung der Natur als Mitwelt und Mitschöpfung kann uns dabei nicht in die vorindustriell-bäuerliche noch gar in die biblische Zeit zurückführen. Sie führt uns in einen Lebensstil, eine Technik und eine Wirtschaft, welche vieles vom Erbe der

letzten Jahrhunderte in sich tragen und mit der Natur doch anders verfahren, als wir es jetzt tun. (...)

- Aus der Einsicht in die Begrenzung alles Geschöpflichen folgt die Forderung eines haushälterischen Umgangs mit der ganzen Natur und die Warnung vor deren unbegrenzten Nutzung.
- Aus der Einsicht in die Machtstellung des Menschen folgt die Forderung zurückhaltenden Machtgebrauchs und die Warnung vor zerstörerischer Beeinträchtigung der Natur.
- Aus der Einsicht in die Sorgepflicht folgen die Forderungen sorgsamem Umgang mit der Natur und die Warnung vor bequemer Verschwendung.»

Der Vorstand der *Konferenz Katholischer Schulen und Erziehungsinstitutionen der Schweiz (KKSE)* lädt deshalb seine Mitglieder ein, noch intensiver als bisher ihren Schöpfungsauftrag wahrzunehmen, im besonderen auch bezüglich der Einsparung von Energie. Dies kann in verschiedenen Bereichen geschehen, zum Beispiel

- durch den Einbau des Umweltschutzes in die verschiedenen Fächer, nicht nur in naturwissenschaftliche, sondern auch in Geschichte, Philosophie oder Religionsunterricht
- durch die energetische Sanierung der Schulgebäude
- durch umweltgerechtes Haushalten und Wirtschaften in Schule und Internat (Reinigung, Ernährung, Umgebungsgestaltung, Abfallbewirtschaftung u. ä.)
- durch die Benützung öffentlicher Verkehrsmittel, sei es für den Besuch der Schule oder für Ausflüge.

Eine ganzheitliche Umwelterziehung, die das Wohl der Weltgemeinschaft im Auge hat, ist eine ausgesprochen christliche Aufgabe und muss deshalb gerade in Schulen, die sich auf das Christentum berufen, besonderen Eingang finden.

Konferenz Katholischer Schulen und Erziehungsinstitutionen der Schweiz KKSE

Der Geschäftsführer: Dr. Bruno Santini-Amgarten

Neuer Direktor der Weiterbildungszentrale für Mittelschullehrer

Der Vorstand der Erziehungsdirektorenkonferenz hat *Herrn lic. phil. Guido Baumann, Luzern*, zum neuen Direktor der Weiterbildungszentrale für Mittelschullehrer gewählt. Baumann wird am 1. März 1987 die Nachfolge von Direktor Fritz Egger antreten, der die WBZ seit ihrer Gründung im Jahre 1969 geleitet hat und nun altershalber zurücktritt.

Die «Schweizerische Zentralstelle für die berufliche Weiterbildung der Mittelschullehrer» (WBZ) in Luzern ist eine gesamtschweizerische Institution der Erziehungsdirektorenkonferenz. Hauptaufgabe ist die Organisation und Koordination von Weiterbildungskursen in enger Zusammenarbeit mit den kantonalen Erziehungsdirektionen, den Fachverbänden der Gymnasiallehrer und den Universitäten. Jährlich werden 50 bis 100 Fortbildungskurse vermittelt, an denen gegen 3000 Mittelschullehrer teilnehmen.

Der neue Direktor, geboren 1950, hat seine Studien in Leuven, London und Zürich absolviert und in Philosophie, Theologie und Anglistik abgeschlossen. Seit 1983 ist er als Hauptlehrer für Philosophie und Englisch an der Kantonsschule Sursee tätig. Er präsidiert zudem den Verein Schweizerischer Philosophielehrer an Mittelschulen.